

Révision des bases relatives à l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale

Information succincte 05

Projet partiel 2 : révision du plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale

Berne, le 29 août 2023

L'accompagnement pédagogique a élaboré une première ébauche du nouveau plan d'études cadre (nPEC) et l'a présentée aux membres du groupe de travail et du groupe d'accompagnement.

Le concept pédagogique du nPEC demeure inchangé par rapport à l'ancien PEC : il reste structuré en thèmes et continue à être orienté vers les compétences et une pédagogie active. Chaque thème se décline en compétences appréhendées sous différentes perspectives ou aspects. Les deux domaines « Langue et communication » et « Société » sont eux aussi conservés ; ils sont pondérés à raison de 50 % chacun. Certaines nouveautés ont cependant été apportées : formulation des compétences clés, description des compétences dans le domaine « Langue et communication » et actualisation des aspects dans le domaine « Société ».

De manière générale, les membres du groupe de travail et du groupe d'accompagnement ont accueilli favorablement le projet de nPEC, permettant ainsi d'avoir un document qui bénéficie d'un consensus et de l'avis favorable du groupe d'accompagnement. Le report du projet d'une année a donc été profitable à ce regard. Parmi les points les plus appréciés figurent la formulation des compétences clés et l'équivalence des deux domaines « Langue et communication » et « Société ». Le degré de concrétisation et le caractère contraignant des compétences clés font cependant l'objet de discussions au sein des deux groupes. Ces derniers demandent que ces deux aspects soient traités de manière concrète dans le cadre du projet partiel 4 « Documents de référence pour renforcer le contrôle qualité et le caractère contraignant de la mise en œuvre ». L'intégration de ces considérations dans le nPEC est en cours.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) procède en parallèle à la révision de son ordonnance concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (ci-après ordonnance).

Les deux documents révisés, nPEC et ordonnance, devraient être disponibles d'ici fin août. Ils feront l'objet d'une discussion finale avec les membres du groupe d'accompagnement à l'automne 2023. Après la mise au net, les deux documents seront traduits et préparés pour une première consultation des offices fédéraux. Ceux-ci pourront prendre position par écrit jusqu'à fin 2023.

Projet partiel 4 : Documents de référence pour renforcer le contrôle qualité et le caractère contraignant de la mise en œuvre

Le projet partiel 4 débutera dès l'automne 2023 sous la codirection de Daniel Preckel et de Jean-Daniel Zufferey. Il se déroulera en deux étapes (4a

et 4b). Le projet partiel 4a se concentrera sur le pilotage des structures de mise en œuvre en vue de l'introduction de l'ordonnance révisée et du nPEC. Le projet partiel 4b aura pour objectif de développer des instruments de mise en œuvre nationaux avec le soutien de l'accompagnement pédagogique. Pour l'attribution du mandat dans le projet partiel 4b, la co-direction de projet prévoit d'organiser une procédure de gré à gré invitant les quatre hautes écoles pédagogiques concernées à soumissionner (Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP, HEP Lucerne, HEP Saint-Gall et HEP Zurich).